

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel

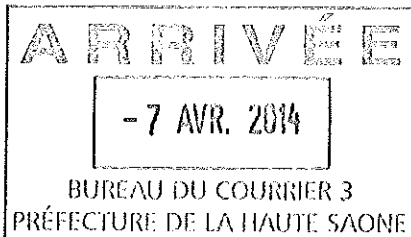
Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa



Délégation au Maire pour prendre les décisions  
dans le cadre de l'art.L2122-22 du CGCT

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu le Code des marchés publics,

Considérant qu'il convient de déléguer au maire certaines compétences du conseil municipal pour assurer le bon fonctionnement de l'exécutif municipal,

Après avoir entendu le rapport du maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

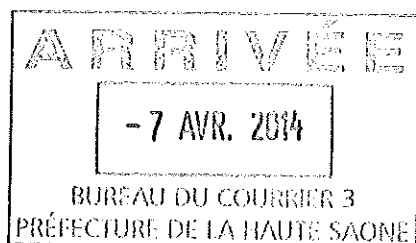
Décide de donner au maire, pour la durée de son mandat, délégation dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour :

- 1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées pour les services publics municipaux.
- 2) De fixer, dans les limites fixées par le conseil municipal par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
- 3) De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et, aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au 3 de l'article

L1618-2 et au « a » de l'article L2221-5-1, sous réserve des dispositions du « c » de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

- 4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans.
- 6) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 7) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- 10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600.00 euros.
- 11) De décider les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leur demande.
- 13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
- 14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- 15) D'exercer, au nom de la commune les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code dans tous les cas.
- 16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans tous les cas, devant toutes les juridictions et à toutes les étapes de la procédure.
- 17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans tous les cas.
- 18) De donner, en application de l'article L.324-1 du Code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- 19) De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.
- 20) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé par le conseil municipal par année civile.
- 21) D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L214-1 du Code de l'Urbanisme.
- 22) D'exercer, au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L240-1 du Code de l'Urbanisme.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
TRAVAUX ET D'OUVERTURE DES APPELS D'OFFRES

En application de l'article 279 du code des marchés Publics  
modifiés par la loi n°946679 du 08 août 1994, le conseil  
municipal désigne les membres suivants pour la commission  
travaux et d'ouverture des appels d'offres :

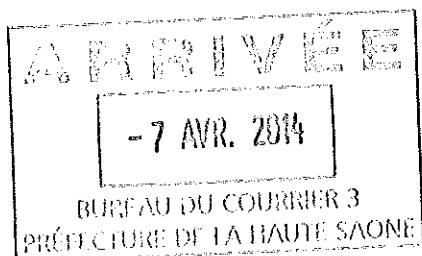
**Président** : DUCHET Christel

**Membres titulaires** :

- GRANDGIRARD Emmanuel
- KOOS Arnaud
- GUYOT Fabien

**Membre suppléant** :

- PERRIN Hubert



Le Maire,  
DUCHET Christel

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa

INSTALLATION DES COMMISSIONS INTERNES A LA  
COMMUNE

Le Conseil Municipal nouvellement élu décide de créer le  
Commissions :

- Commission BOIS :

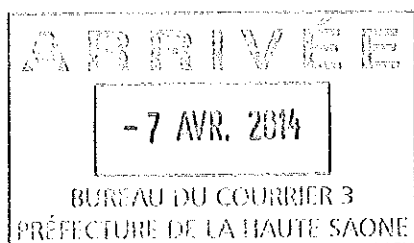
GRANDGIRARD Emmanuel, KOOS Arnaud

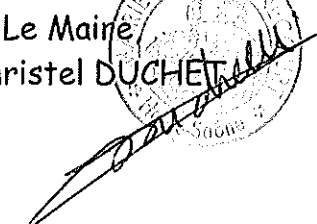
- Commission COMMUNICATION :

SAUTER Chantal

- Commission FETES ET CEREMONIES :

HECHT Chantal, POTHIER Monique



Le Maire  
Christel DUCHET  
  
Commune de Buffignecourt  
Saône 3

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

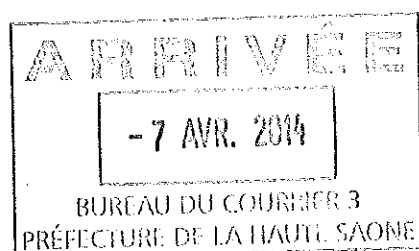
Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

DELEGUES DU SYNDICAT DE LA FONTENOTTE

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 28  
mars 2014 les conseillers décident de nommer les délégués du  
Syndicat de la Fontenotte à savoir :

TITULAIRE : KOOS Arnaud

SUPPLEANT : GRANDGIRARD Emmanuel



Le Maire,  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

SEANCE DU 03 avril 2014

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses  
séances sous la présidence de Mme DUCHET Christel

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C,  
WIEDERKEHR V, GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L,  
GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

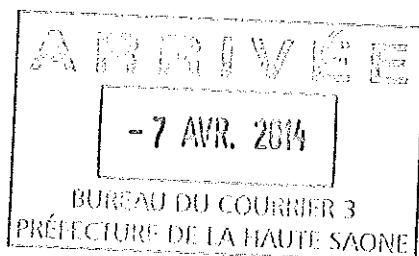
Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

DELEGUES STATION EPURATION

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en  
date du 28 mars 2014 les conseillers décident de  
nommer les délégués qui s'occuperont de la station  
d'épuration à savoir :

- DUCHET Christel
- GUYOT Fabien



Le Maire,  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

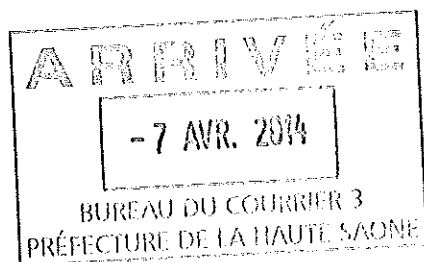
Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

DELEGUES Syndicat des Ecoles de la Superbe

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 28  
mars 2014 les conseillers décident de nommer les délégués du  
Syndicat des Ecoles de la Superbe à savoir :

- WIEDERKHER Vanessa
- BOULET Jean-Pierre



Le Maire,  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

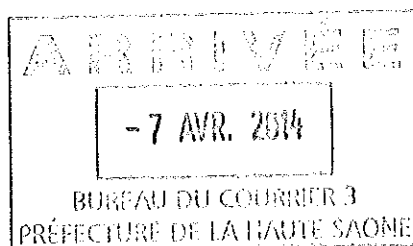
Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

DELEGUES COMMUNAUTAIRES TERRES DE SAONE

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 28  
mars 2014 les conseillers décident de nommer les délégués

Communautaires Terres de Saône comme suit :

- DUCHET Christel, maire
- GUYOT Fabien, 1<sup>er</sup> adjoint



Le Maire,  
Christel DUCHET

*Christel DUCHET*



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

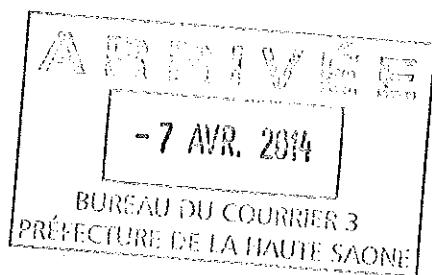
DESIGNATION CORRESPONDANTS COMMUNAUX

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner les

correspondants suivants :

- Correspondant défense : GUYOT Fabien
- Correspondant pandémie grippale : POTHIER Monique
- Référent Canicule : WIEDERKHER Vanessa
- 4 destinataires des alertes automatisées DIALPHONE :
  - DUCHET Christel
  - GUYOT Fabien
  - HECHT Chantal
  - PERRIN Louis



Le Maire,  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses  
séances sous la présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C,  
WIEDERKEHR V, GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L,  
GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

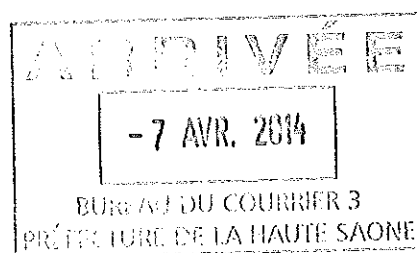
Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

PROPOSITION DELEGUE SICTOM

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en  
date du 28 mars 2014 les conseillers décident de  
proposer à la communauté de communes Terres de  
Saône les délégués au SICTOM à savoir :

- PERRIN Louis, titulaire
- DUCHET Christel, suppléante



Le Maire  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

SEANCE DU 03 avril 2014

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses  
séances sous la présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C,  
WIEDERKEHR V, GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L,  
GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

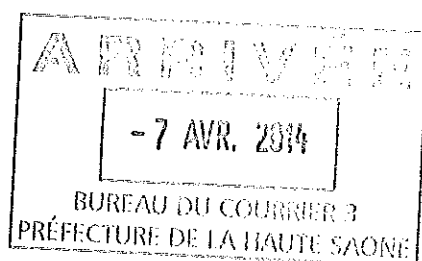
Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKHER Vanessa

GARANTS BOIS

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en  
date du 28 mars 2014 les conseillers décident de  
nommer les garants bois comme suit :

- DUCHET Christel
- KOOS Arnaud
- GRANDGIRARD Emmanuel



Le Maire  
Christel DUCHET

Commune de BUFFIGNECOURT  
Haute-Saône

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

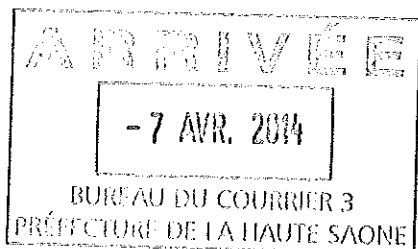
Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa

DELEGUES DU SIED

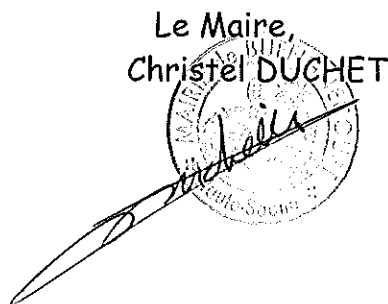
Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 28  
mars 2014 les conseillers décident de nommer les délégués du  
S.I .E.D à savoir :

TITULAIRE : DUCHET Christel

SUPPLEANT : GUYOT Fabien



Le Maire,  
Christel DUCHET



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

**SEANCE DU 03 avril 2014**

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 9

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Mme DUCHET Christel.

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C, WIEDERKEHR V,  
GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L, GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

Date d'affichage :  
04/04/2014

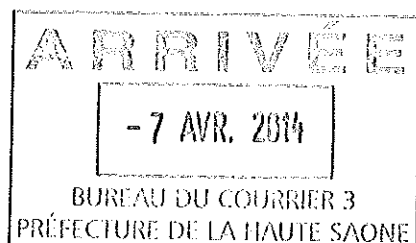
Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa

DELEGATION DE FONCTIONS DE L' ADJOINT

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal, délègue des  
fonctions au 1<sup>er</sup> adjoint à savoir :

Délégations de fonctions au 1<sup>er</sup> adjoint :

- Etat Civil
- Assainissement
- Bâtiments communaux



Le Maire,  
Christel DUCHET

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de membres :

SEANCE DU 03 avril 2014

afférents au CM : 11  
en exercice : 11

qui ont pris part : 09

L'an deux mil quatorze, le 03 avril  
à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le milieu habituel de ses  
séances sous la présidence de Mme DUCHET Christel

Date de convocation :  
29/03/2014

Présents : DUCHET C, POTHIER M, SAUTER C,  
WIEDERKEHR V, GRANDGIRARD E, KOOS A, PERRIN L,  
GUYOT F, HECHT C

Absents non excusés : PERRIN H, BOULET JP

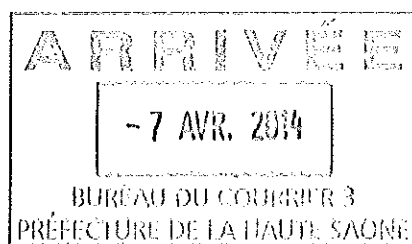
Date d'affichage :  
04/04/2014

Secrétaire de séance : WIEDERKEHR Vanessa

DELEGUES CES FAVERNEY

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal en  
date du 28 mars 2014 les conseillers décident de  
nommer le délégué du CES de Favorney à savoir :

- PERRIN Louis



Le Maire,  
Christel DUCHET

